

Compte rendu réunion DDJS, JO 2016. Ligue de Guyane (19 octobre 2010)

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Présents :

- M. Bernard GRUNWALD, directeur départemental jeunesse et sports.
- M. Marc LE MERCIER, directeur du projet « JO 2016 ».
- M Simon VIGNAUX, président de la ligue de Guyane de badminton
- M Loïc PARLON, Conseiller technique National de badminton.

Tout l'enjeu de cette réunion était de faire un état des lieux du badminton en Guyane en cette fin d'année 2010 et de dégager des pistes de partenariats et d'échanges entre les différents acteurs. Pour la DDJS le badminton n'est pas une activité nouvelle sur le territoire bien qu'au regard du Directeur Départemental, elle a vécue un petit coup d'arrêt il y a 3 ou 4 ans. Il perçoit depuis une ou deux saisons un retour d'une nouvelle dynamique et M. GRUNWALD s'en félicite.

1- Orientation et volonté de la DDJS de Guyane.

La DDJS est tout à fait prête et favorable à accompagner la ligue de Guyane dans son projet. Pour ceci elle doit formaliser un réel projet de développement réfléchi, construit et structuré.

Les axes forts de ce projet sur le plan du développement doivent être en terme de création de clubs ; du sport scolaire et de l'accompagnement éducatif au regard de la population très jeune en Guyane.

Aujourd'hui avec seulement 3 clubs affiliés, la ligue de Guyane ne peut pas peser sur le paysage sportif. Son plan de développement doit permettre d'atteindre le double de club assez rapidement. Le projet doit être réalisé de façon progressive et avec les moyens de la ligue ; en effet celui-ci doit faire apparaître une montée en puissance sur le nombre de licenciés ; de jeunes mais également d'encadrement qui fait aujourd'hui défaut.

La problématique de l'emploi sur la ligue de Guyane a été évoqué et doit s'inscrire également dans le projet de ligue. Il doit apparaître comme une action anticipée répondant à un besoin identifié. L'emploi ne doit pas être le moteur du plan de développement de la ligue mais au contraire un moyen après quelques années de sublimer celui-ci. En revanche l'emploi doit être réfléchi dès aujourd'hui pour si possible former une personne de Guyane vers un diplôme professionnel.

Pour conclure la ligue doit présenter un projet de développement ambitieux mais cohérent comprenant des actions fortes sur la création de clubs et l'ouverture vers des licenciés plus jeunes et tout ceci sans oublier de favoriser les conditions pour former un professionnel de l'activité afin d'asseoir ce projet. A la vue de ceci la DDJS sera à même d'accompagner sans aucun soucis les actions de la ligue.

2- JO 2016 et équipements sportifs.

M. LE MERCIER est en charge du projet de « base avancée des JO 2016 » qu'il définit comme « une tête de pont sud américaine » pour les Jeux Olympique au Brésil en 2016. Dans l'optique de cette base avancée, il y a pour le moment un état des lieux sur les équipements sportifs présent en Guyane à mettre en relation avec les besoins futurs.

Au jour d'aujourd'hui il semblerait qu'en vue des JO, il y aura une dizaine d'équipements sportifs qui seront impliqués dans ce projet. Dans ce nombre il y aura des créations d'équipements mais également des rénovations. L'arbitrage des complexes et disciplines concernés devra se faire très rapidement. Le calendrier prévu pour les prises de décisions se fera lors du dernier trimestre 2011 pour une mise à disposition des équipements en 2013 ou 2014.

La volonté d'être opérationnelle 2 ans avant les JO souligne le fait que l'équipement ne doit pas être utilisé en stage final de préparation uniquement. En effet le souhait est de mettre en place des stages de délégation Française et/ou Européenne sur cet équipement dans les 2 années avant les JO. La capacité hôtelière assez faible en Guyane coïncide avec le fait que les délégations ne devront pas forcément comprendre toute l'équipe nationale sénior mais pourquoi pas quelques joueurs espoirs d'un niveau international néanmoins.

Cet équipement sera vraiment pour une discipline un relais sur le continent sud américain pour les délégations Européennes qui pourront profiter sur place de :

- Un équipement de qualité pour la pratique.
- Des hôpitaux et un plateau médical adapté.
- Une culture proche.

Dans ce dossier le rôle des fédérations porte sur un engagement avant 2011 sur un soutien au titre du CNDS et une promotion par la suite de l'équipement envers les délégations Européennes en premier lieu. Bien évidemment si l'équipement peut accompagner fortement le développement du badminton en Guyane pour la ligue, l'objectif sera doublement atteint.